

Envoyé en préfecture le 10/11/2021

Reçu en préfecture le 10/11/2021

Affiché le



ID: 093-200017010-20211109-2011110904-DE

## DELIBERATION N°2021-11-09/04 DU 09 NOVEMBRE 2021 RELATIVE À LA DESIGNATION DU REPRESENTANT DU SMER LA TEGEVAL AU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC **MAXIMILIEN**

## LE COMITE SYNDICAL

VU la convention constitutive du groupement d'intérêt public MAXIMILIEN signée le 1er juillet 2013,

VU la délibération n° 2017-10-19/03 du 19 octobre 2017 approuvant l'adhésion du SMER au GIP Maximilien et de sa convention constitutive

VU le rapport présenté par Mme Françoise LECOUFLE, Présidente du SMER la Tégéval,

## **DELIBERE**

		le Comité syr		_						
-	М/Мі	me Olivi	erī	DOSNE		, comme re	présentant titul	laire au GIP N	⁄laxim	ilien
-	M/Mı Maxir		Kastell	MIASM	1E	comme	représentant	suppléant	au	GIP
<u>Article</u>	<u>: 2</u> :	autorise Mm décision.	e Françoi	se LECOUFLE	, Présidente	du SMER, à	ı signer tous le	s actes relati	ifs à c	ette
Article	<u>3</u> :	le montant a	nnuel de l	a contributio	n sera imputé	sur le budg	get du SMER la <sup>-</sup>	Tégéval.		

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits

La Présidente du SMER la Tégéval

Madame Françoise LECOUFLE SMER la Tégéval

à l'Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France Cité régionale de l'environnement 90-92 avenue du Général Leclerc / 93500 PANTIN

Téléphone: 01 83 65 38 64 Télécopie: 01 82 82 83 85 www.lategeval.fr / contact@lategeval.fr pleath Nombre d'élus pouvant siéger : 10

Présents : 8 Pouvoirs: 1 Pour: 9

Contre: O

Abstention : O



